

## Hommage au lieutenant général Jean-Marie Jockin

Le président:

Chers collègues,

Nous prenons congé aujourd'hui du Commandant militaire du Palais de la Nation, le lieutenant général Jean-Marie Jockin, qui sera admis à la retraite le 31 mars prochain.

Le lieutenant général Jockin a vu le jour en 1949 à Lanaye, un petit village du bord de Meuse situé dans la province de Liège. Après sa formation à l'École Royale Militaire, il a commencé sa carrière dans le deuxième bataillon des Carabiniers-Cyclistes. De 1978 à 1983, il a été attaché à l'école d'infanterie d'Arlon, où il a formé les sous-lieutenants et travaillé pour le service d'étude. Après avoir suivi le cours de formation des officiers supérieurs à l'Institut royal supérieur de Défense, le capitaine Jockin a occupé différentes fonctions au sein de la 17e brigade blindée. De 1988 à 1990, le major Jockin a été officier des opérations à l'État-Major des Forces de l'Intérieur et, de 1990 à 1992, il a commandé le deuxième bataillon des Carabiniers-Cyclistes.

En mars 1992, le lieutenant-colonel Jockin a commandé le premier bataillon belgo-luxembourgeois déployé en ex-Yougoslavie dans le cadre de la Force de protection des Nations Unies.

Après avoir été professeur à l'Institut royal supérieur de Défense et à l'École royale militaire, Jean-Marie Jockin est devenu en novembre 1997 chef d'État-major du commandement opérationnel de la force terrestre et, en mars 2000, général adjoint du commandement territorial interforces. De janvier 2002 à décembre 2009, le lieutenant général Jockin a été vice-chef de la Défense. Dans cette fonction, il a été le représentant militaire de la Belgique auprès du Comité militaire de l'OTAN de janvier 2007 à décembre 2009. Enfin, depuis le 1er janvier 2010, le lieutenant général Jockin est le Commandant militaire du Palais de la Nation.

Fort de son expérience à la Défense, le général Jockin s'est consacré avec tact et efficacité à la protection du Parlement et à la gestion du personnel détaché, portant une grande attention au bien-être de ses hommes. Sous son impulsion, l'armée a retrouvé un rôle plus important dans la surveillance et la protection du Parlement et des bâtiments officiels de la zone parlementaire. Le général Jockin a su organiser le service de la Sécurité de manière telle que sa privatisation a pu être évitée, et ce n'est pas là le seul avantage.



©dekamer lachambre

Il n'est pas dans la nature du lieutenant général Jockin de profiter paisiblement de ses vieux jours après son départ à la retraite. Il rénove actuellement les maisons de son fils et de sa fille. Il est membre d'une confrérie gastronomique, assiste régulièrement à des représentations théâtrales et est un fervent cycliste. Et il y a bien sûr sa famille et, surtout, ses petits-enfants qu'il chérit et à qui il va enfin pouvoir consacrer un peu plus de temps.

Au nom de cette assemblée, je tiens à vous remercier très sincèrement, général Jockin, pour tout ce que vous avez fait pour nous. Nous n'oublierons pas le dynamisme dont vous avez fait preuve sans relâche, ni votre gentillesse et votre bonne humeur. Tous nos voeux de bonheur vous accompagnent dans cette nouvelle vie!

*(Applaudissements sur tous les bancs)*